

En 2022, environ 13 000 entrées en formation de demandeurs d'emploi en situation de handicap ont été enregistrées en Occitanie¹. En recul de 10 % sur un an, elles représentent 11 % de l'ensemble, proportion stable depuis 2020.

Les entrées en formation de demandeurs d'emploi financées par l'Agefiph

Les entrées en formation de demandeurs d'emploi financées par l'Agefiph, dites de « droit spécifique », se sont élevées à 2 500 en 2022.

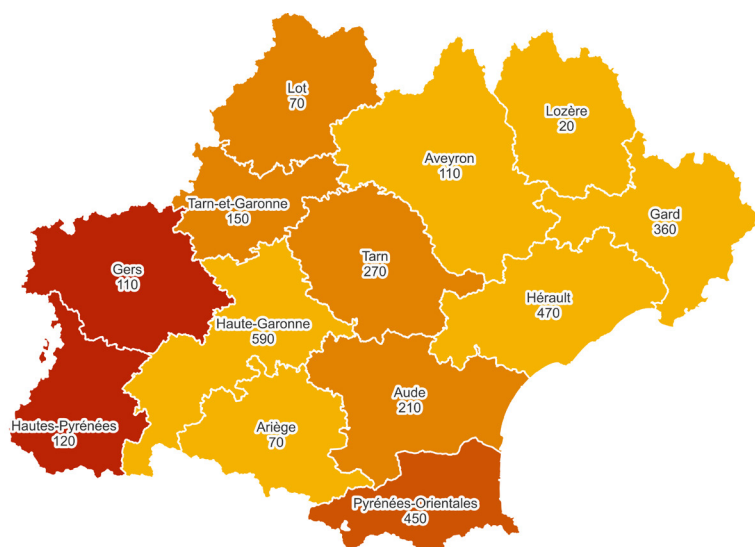
En baisse de 36 % sur un an, elles s'inscrivent au plus bas depuis plusieurs années, pénalisées par la chute des entrées en formation de mobilisation/préparation (- 42 % sur un an). Ces dernières représentent près de 90 % du total depuis plusieurs années, la proportion de formations certifiantes, qualifiantes ou pré-qualifiantes étant marginale. Selon de premiers résultats pour 2023, un rebond serait cependant intervenu, en particulier sur le nombre d'entrées en formation de mobilisation/préparation (+ 13 %).

Les entrées en formation de demandeurs d'emploi financées par France Travail

France Travail a financé plus de 35 000 entrées en formation de demandeurs d'emploi en 2022², en hausse de 7 % sur un an, de sorte que l'indicateur atteint son niveau le plus élevé depuis 2019.

Entrées en formation de demandeurs d'emploi BOE financées par France Travail en 2022

Source : France Travail - Traitement Carif-Oref Occitanie



Part de BOE dans les entrées en formation



6 % 15 %

¹ Ce résultat constitue une estimation haute du fait de la présence de doublons, certaines entrées en formation étant cofinancées par plusieurs organismes.

La progression est encore plus marquée en ce qui concerne les demandeurs d'emploi Bénéficiaires de l'obligation d'emploi (BOE), avec 3 000 entrées (+ 27 %), niveau proche du record enregistré avant la crise sanitaire et la montée en puissance du Compte personnel de formation (CPF). Au final, 8 % des entrées en formation de demandeurs d'emploi financées par France Travail concernent des BOE, proportion relativement stable ces dernières années.

Au niveau départemental, l'augmentation du nombre d'entrées en formation est quasiment généralisée, à l'exception du Gers, de la Lozère, des Hautes-Pyrénées, et plus notablement de la Haute-Garonne. Pour ce qui est des BOE, seule la Lozère n'enregistre pas de progression. La part des BOE parmi l'ensemble des entrées s'établit entre 6 % dans l'Hérault et 15 % dans le Gers.

Du côté des caractéristiques des personnes entrées en formation, les femmes sont très légèrement surreprésentées, parmi les BOE ou pour l'ensemble (respectivement 52 et 51 %). La répartition des entrées affiche en revanche plus de divergences sur les autres variables, les BOE étant généralement plus âgés et moins diplômés que la moyenne pour l'ensemble des stagiaires.

Ainsi, la proportion de 50 ans et plus est deux fois plus importante chez les BOE (35 %) que dans l'ensemble (16 %). Inversement, les moins de 30 ans sont très fortement sous-représentés parmi les BOE, puisqu'ils concentrent 14 % des entrées contre 35 % pour l'ensemble des publics. Par rapport au niveau de diplôme, des écarts importants apparaissent également. Seulement 12 % des entrées en formation de BOE concernent des personnes ayant au moins un Bac+3, contre 21 % dans l'ensemble. Dans le même temps, les niveaux inférieurs au Bac représentent 50 % des entrées chez les BOE, soit 10 points de plus qu'au global.

Répartition des entrées en formation de demandeurs d'emploi financées par France Travail en 2022 selon les caractéristiques des personnes

Source : France Travail - Traitement Carif-Oref Occitanie

	BOE	Ensemble
Femmes	52 %	51 %
Moins de 30 ans	14 %	35 %
50 ans et plus	35 %	16 %
Diplôme inférieur au Bac	49 %	38 %

² Aides individuelles à la formation (AIF), Actions de formation conventionnée (AFC), Action de formation préalable au recrutement (AFPR) et Préparation opérationnelle à l'emploi individuelle (POEI).

Pour ce qui est des caractéristiques des formations suivies en 2022, 23 % d'entre elles visent une certification et 69 % une professionnalisation, ratios s'élevant à respectivement 31 % et 60 % pour les BOE. Les Aides individuelles à la formation (AIF) constituent le principal dispositif mobilisé par France Travail, que ce soit pour les BOE (68 % des entrées) ou pour l'ensemble (60 %). La surreprésentation des BOE dans les AIF se fait au détriment des Actions de formation préalables au recrutement (AFPR), lesquelles ne comptent que pour 11 % des entrées en formation de BOE contre 17 % pour l'ensemble.

Répartition des entrées en formation de demandeurs d'emploi financées par France Travail en 2022 selon les caractéristiques des formations

Source : France Travail - Traitement Carif-Oref Occitanie

	BOE	Ensemble
Certification	31 %	23 %
Professionnalisation	60 %	69 %
AIF	68 %	60 %
AFPR	11 %	17 %

Les entrées en formation de demandeurs d'emploi financées par la Région Occitanie

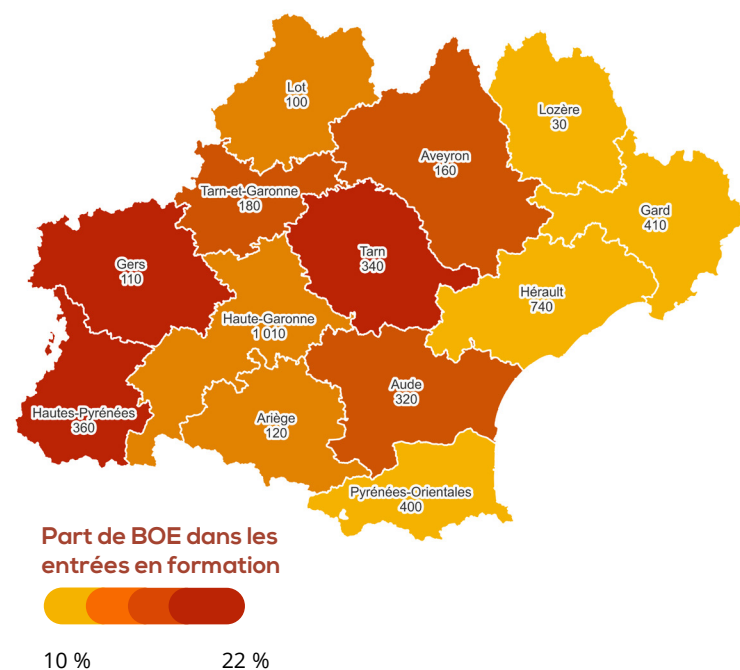
En 2022, selon les données mises à disposition par France Travail, la Région a financé plus de 33 000 entrées en formation de demandeurs d'emploi (- 18 % sur un an), niveau proche du point bas observé en 2020 lors de la crise sanitaire. Ce mouvement touche l'ensemble des départements, de façon toutefois plus ou moins prononcée. Ainsi, la baisse atteint seulement 6 % dans le Gers, contre 31 % dans le Tarn-et-Garonne. Selon des premiers résultats pour l'année 2023, un nouveau recul aurait été enregistré, avec un peu moins de 28 000 entrées en formation financées par la Région.

Les entrées en formation concernant des BOE ont pour leur part diminué de 12 % entre 2021 et 2022, revenant là aussi sur le palier de 2020. Par département la situation est cependant plus hétérogène, avec des replis très marqués dans le Tarn-et-Garonne (- 38 %) ou l'Aveyron (- 30 %), une stabilisation dans l'Ariège et le Gard, et une progression dans le Gers (+ 22 %).

La proportion des BOE parmi les entrées en formation financées par la Région en 2022 ressort ainsi à 13 %, résultat proche de ceux observés les années précédentes. Au niveau des territoires des écarts importants sont mesurés, avec 22 % des entrées en formation concernant des BOE dans les Hautes-Pyrénées contre 10 % dans l'Hérault et la Lozère.

Entrées en formation des demandeurs d'emploi BOE financées par la Région en 2022

Source : France Travail - Traitement Carif-Oref Occitanie



Comme pour les autres formations de droit public, les profils des stagiaires BOE apparaissent plus âgés et moins diplômés. En effet, 15 % des entrées en formation de BOE concernent des moins de 30 ans, soit près de trois fois moins que pour l'ensemble des publics (43 %). Pour les 50 ans et plus l'écart est également marqué, avec 36 % de BOE contre 14 % pour l'ensemble des stagiaires. Du côté du niveau de diplôme, 57 % des entrées concernent des BOE n'ayant pas le Bac, ratio qui s'élève à 44 % pour l'ensemble.

Répartition des entrées en formation de demandeurs d'emploi financées par la Région Occitanie en 2022 selon les caractéristiques des personnes

Source : France Travail - Traitement Carif-Oref Occitanie

	BOE	Ensemble
Femmes	47 %	45 %
Moins de 30 ans	15 %	43 %
50 ans et plus	36 %	14 %
Diplôme inférieur au bac	57 %	44 %

Les formations certifiantes ou qualifiantes représentent 71 % du total, proportion qui s'inscrit à 58 % pour les BOE. Comme c'est le cas depuis plusieurs années, la répartition entre formations pré-qualifiantes et qualifiantes est plus équilibrée pour les BOE que pour l'ensemble des stagiaires.

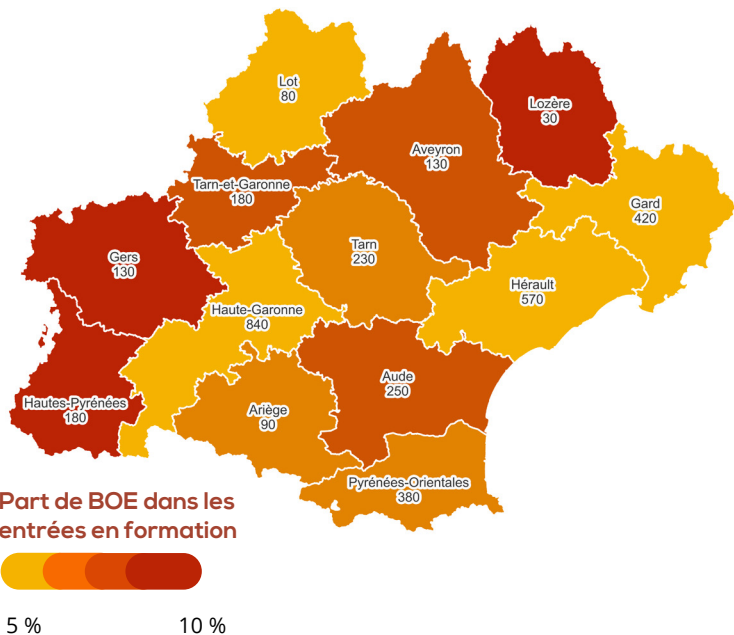
Les entrées en formation de demandeurs d'emploi financées par le CPF

Après avoir fortement progressé en 2021, le nombre d'entrées en formation de demandeurs d'emploi financées via le CPF a diminué de 7 % en 2022, à un peu plus de 54 000. Si la baisse est particulièrement importante en Haute-Garonne (- 14 %) et dans l'Hérault (- 11 %), la situation est plus nuancée ailleurs. Ainsi, quatre autres départements affichent un recul compris entre 3 et 7 %, tandis que dans six autres une hausse entre 1 et 6 % se dessine et qu'une stabilisation est observée en Lozère.

Les entrées concernant des BOE ont pour leur part diminué de 2 % seulement, approchant les 3 500, de sorte qu'elles représentent 6 % de l'ensemble, ratio stable depuis 2020 et le développement du CPF. Au niveau départemental, comme pour l'ensemble des entrées, celles concernant les BOE reculent significativement dans l'Hérault (- 11 %) et la Haute-Garonne (- 7 %). Ailleurs, seul le Gard affiche un repli (- 4 %), les autres territoires faisant face à une stabilisation ou une hausse, en particulier les Hautes-Pyrénées et le Tarn-et-Garonne (+ 13 % chacun).

Entrées en formation des demandeurs d'emploi BOE financées par le CPF en 2022

Source : France Travail - Traitement Carif-Oref Occitanie



Les hommes et les femmes sont autant représentés parmi les entrées en formations financées via le CPF, qu'ils soient BOE ou non. L'âge constitue en revanche une source de divergence marquée, avec moins de 10 % d'entrées de BOE ayant moins de 30 ans contre 28 % pour l'ensemble des publics. Le fonctionnement même du CPF explique en partie le fait que les plus jeunes mobilisent moins ce type de financement, phénomène qui semble amplifié pour les BOE. A contrario, les plus de 50 ans représentent 42 % des entrées en formation de BOE, proportion plus de deux fois supérieure à la moyenne (20 %). Par niveau de diplôme, la situation est

proche de celles observées pour les entrées en formation financées par France Travail ou la Région. Ainsi, 52 % des entrées concernent des personnes n'ayant pas le Bac parmi les BOE, ratio s'inscrivant à 40 % dans l'ensemble.

Répartition des entrées en formation de demandeurs d'emploi financées par le CPF en 2022 selon les caractéristiques des personnes

Source : France Travail - Traitement Carif-Oref Occitanie

	BOE	Ensemble
Femmes	50 %	49 %
Moins de 30 ans	9 %	28 %
50 ans et plus	42 %	20 %
Diplôme inférieur au bac	52 %	40 %

Les entrées en formation certifiantes sont les plus nombreuses, représentant 47 % de l'ensemble (44 % pour les BOE), devant les entrées en formation professionnalisantes (41 % pour l'ensemble et 43 % pour les BOE).

Les sorties anticipées de formation

Parmi les formations financées par la Région, 8 % ont été concernées par une sortie anticipée en 2022, soit une amélioration de 3 points par rapport à 2021. Cette moyenne régionale masque cependant une forte hétérogénéité entre les différents départements. En effet, les sorties anticipées sont particulièrement nombreuses dans l'Aude (10 %), le Tarn (10 %) les Pyrénées-Orientales (11 %) et le Lot (12 %). En revanche, la Lozère (5 %), le Gers (5 %) et l'Aveyron (3 %) sont moins concernés par ce phénomène. Globalement, environ les deux tiers de ces sorties anticipées font suite à un abandon, le tiers restant étant lié à une reprise d'emploi ou au suivi d'une autre formation.

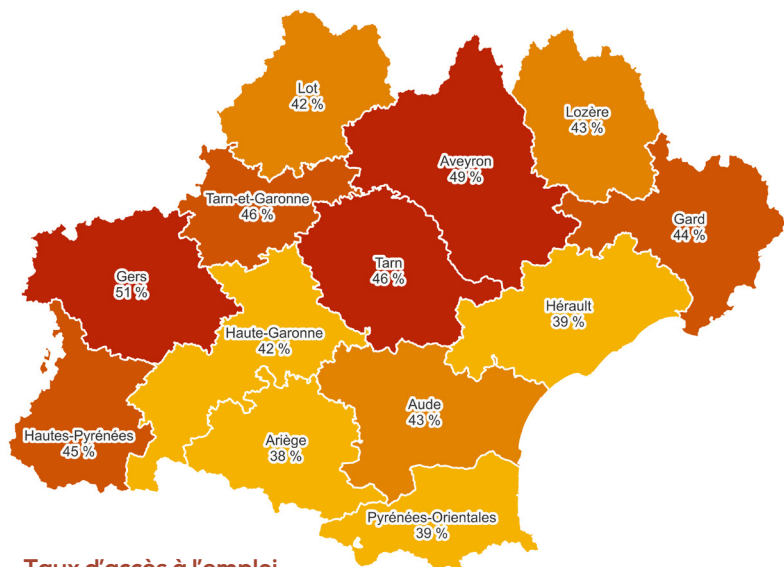
Malgré des données non exhaustives (près de 25 % des stagiaires n'ont pas précisé leur situation vis-à-vis du handicap), la part de BOE étant sortis par anticipation d'une formation financée par la Région est quasiment équivalente à ce qui est observé en moyenne, tout comme les raisons de ces sorties.

La situation après une formation

Six mois après avoir suivi une formation prescrite par France Travail en 2022, 42 % des BOE étaient en emploi, proportion en baisse de 5 points sur un an. Cette baisse se retrouve dans la totalité des départements, de façon plus ou moins prononcée. Ainsi, le repli atteint entre 12 points dans le Lot (à 42 %) et 1 point dans l'Aude et le Gers (respectivement 43 et 51 %).

Accès à l'emploi des BOE 6 mois après une formation prescrite par France Travail en 2022

Source : France Travail - Traitement Carif-Oref Occitanie



Taux d'accès à l'emploi



38 % 51 %

Le taux d'accès à l'emploi durable à six mois (CDI ou CDD long) est deux fois moindre, à 22 %, comme c'est le cas depuis plusieurs années. Là aussi une baisse est observée au niveau régional (- 2 points), les résultats par département étant également mal orientés à l'exception de l'Aude, de l'Aveyron et du Gard où une stabilisation est observée.

Par rapport à l'ensemble des demandeurs d'emploi, l'insertion à six mois des BOE est inférieure d'environ 11 à 13 points en Occitanie ces dernières années. En 2022, l'écart est particulièrement important dans l'Ariège (38 % pour les BOE contre 54 % pour l'ensemble) et l'Hérault (39 % contre 55 %). Inversement, il est le plus faible dans le Gard (44 % contre 54 %).